



Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Le 15 juin 2022

Cabinet du Maire

Noëlle Gavignet

Tél : 01.30.47.05.24

dir.cab@ville-st-remy-chevreuse.fr

Réf : 2022/238

Objet : votre demande de rendez-vous

A l'attention des Associations :

- Collectif Pôle gare
- Riverains RER B Saint-Rémy
- Courb
- Butte à Monseigneur
- Habitants de Beauséjour
- EPAC
- AHQR
- VHSR

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par mail collectif en date du 7 juin 2022, vous avez sollicité un rendez-vous commun afin de faire le point sur les différents dossiers en cours suivants :

- Les études du SIAHVY concernant la lutte contre les ruissellements et inondations
- L'avancement du projet Cœur de ville
- Les études concernant le lac de Beauséjour
- Le projet du domaine de Chevincourt
- L'aménagement du terrains dit « des Sœurs »
- L'aménagement du pôle et front de gare
- La reconstruction de l'école Saint-Exupéry,
- Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école Jean Jaurès,
- Le projet d'extension de l'Espace Jean Racine,
- Les études concernant la voirie dans les différents quartiers.

Je vous rappelle que le Conseil municipal a mis en place, dès son élection, des instances de démocratie participative au travers des Conseils consultatifs de quartier et qu'à ce titre, associations comme simples citoyens peuvent faire part de leurs questionnements ou suggestions concernant l'aménagement de leur quartier ou de la ville. A ce titre, Monsieur Dominique Dufrasnes est votre interlocuteur privilégié.

Pour ce qui concerne les projets d'aménagement, dont les principes seront inscrits dans le Plan local d'urbanisme, la procédure de révision prévoit la concertation du public, au cours de laquelle vous aurez la possibilité de vous exprimer.

En ce qui me concerne, je suis prêt à recevoir chacun d'entre vous pour échanger sur des sujets concernant l'objet de votre association et son périmètre d'intervention.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire
Dominique BAVOIL